

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche est officiellement ouvert!

Mascouche, le 27 mai 2021 — La Ville de Mascouche est heureuse d’annoncer l’ouverture officielle de la première phase du parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche qui constitue un magnifique accès à la nature au cœur d’un espace vert de 267 hectares. M^{me} Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, était présente cet après-midi pour souligner cette inauguration attendue aux côtés de M. Massimo Iezzoni, directeur général de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), et de M. Guillaume Tremblay, maire de Mascouche.

Le parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche est un projet collectif s’inscrivant dans le cadre de la Trame verte et bleue du Grand Montréal, un réseau récréotouristique qui protège et met en valeur les milieux naturels, les paysages et le patrimoine bâti de la région, au bénéfice des citoyens. Cette première phase du projet représente un investissement total de près de 2,5 M\$. La CMM et le gouvernement du Québec ont investi chacun 495 500 \$ pour sa concrétisation, alors que l’autre partie a été financée par la Ville de Mascouche. Rappelons que ce projet a été précédé par l’acquisition de la forêt domaniale par la CMM et le gouvernement du Québec, pour un montant total de plus de 3,4 M\$, également par le biais du programme de la Trame verte et bleue.

La section du parc appelée « le plateau sportif » offre un accès privilégié à la nature et aux milieux naturels avec ses 6,5 kilomètres de sentiers pour la pratique de la randonnée, une zone dédiée aux vélos de montagne, des sentiers équestres, un chalet d’accueil de même qu’un accès à la rivière Mascouche incluant une zone de mise à l’eau pour la pratique de sports nautiques. Le tout, à même le Corridor forestier du Grand Coteau qui présente un écosystème de haute valeur écologique pour la couronne Nord de Montréal.

« Le parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche, dont la forêt domaniale totalise plus de 200 hectares, constitue la plus grosse acquisition d’un milieu naturel à ce jour dans le cadre du partenariat de la Trame verte et bleue. Le projet contribuera à améliorer la qualité de vie de l’ensemble de la population métropolitaine, qui bénéficiera d’un environnement sain et dynamique. Je suis heureuse que le soutien financier du gouvernement du Québec, de la CMM et de la Ville de Mascouche permette de protéger et de rendre accessible ce site d’une grande valeur écologique », a mentionné M^{me} Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal.

« En plus de contribuer à protéger cet espace naturel aussi vaste que luxuriant, les aménagements réalisés dans ce parc permettront aux citoyens de pratiquer une foule d’activités sportives et récréatives dans un environnement exceptionnel et sécuritaire. Grâce aux montants investis et au travail remarquable de la Ville de Mascouche, la Trame verte et bleue du Grand Montréal s’enrichit aujourd’hui d’un projet phare, qui renforcera assurément la vocation touristique et l’attractivité de la région métropolitaine auprès des

visiteurs du Québec et d'ailleurs pour le plus grand bénéfice de la collectivité », a souligné M. Massimo Iezzone, directeur général de la CMM.

« L'inauguration de la première phase de ce projet porteur à l'échelle du Grand Montréal et de la région Lanaudaise est une grande fierté pour nous. Elle constitue une étape importante dans la réalisation du projet récréotouristique que nous souhaitons déployer sur le site du Domaine seigneurial. L'ouverture du parc nous permettra de recevoir chez nous les amoureux du plein air et de leur faire découvrir les richesses de notre territoire », a déclaré M. Guillaume Tremblay, maire de Mascouche.

À propos du parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche

Le projet du parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche qui, à terme, deviendra un vaste attrait récréotouristique, en est un d'une grande importance à l'échelle du Grand Montréal. Il s'aligne avec les objectifs de conservation, de mise en valeur des espaces verts et du patrimoine naturel et bâti du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM. Sur le plan culturel, le projet prévoit notamment un lieu de diffusion, une aire de restauration, une aire d'exposition, une terrasse extérieure et une agora permettant d'accueillir de grands événements. L'objectif est de créer un espace de services et de rassemblement à des fins touristiques, récréatives et de conservation unique dans le sud de Lanaudière.

À propos de la Trame verte et bleue du Grand Montréal

La Trame verte et bleue est un réseau récréotouristique qui protège et met en valeur les milieux naturels, les paysages et le patrimoine bâti du Grand Montréal, au bénéfice des citoyens. Financés par la Communauté métropolitaine de Montréal, le gouvernement du Québec et les municipalités, les multiples projets de la Trame favorisent le transport actif et collectif, et contribuent notamment à maintenir la biodiversité, à atténuer les impacts des changements climatiques, à améliorer la qualité de vie des citoyens et à renforcer l'attractivité de la région métropolitaine. Pour en savoir plus, visitez le www.cmm.qc.ca.

– 30 –

Renseignements :

Ville de Mascouche

Isabelle Gagné
Conseillère en communication
450 474-4133 poste 2790
igagne@ville.mascouche.qc.ca

Communauté métropolitaine de Montréal

Julie Brunet
Conseillère en communication
514 350-3445
julie.brunet@cmm.qc.ca

Cabinet de la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

Éric Laporte
Directeur des communications
438 863-7180
eric.laporte@transports.gouv.qc.ca

